

# DOSSIER DE PRESSE

## Perturbateurs endocriniens

L'Agglomération de Saintes, territoire de référence  
pour lutter contre les perturbateurs endocriniens  
dans les crèches

## L'AGGLOMERATION DE SAINTES ENGAGEE DANS LA REDUCTION DES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

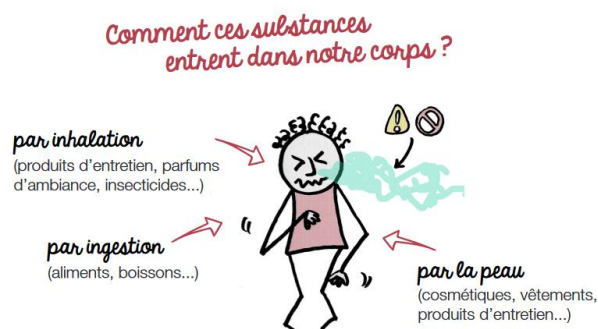
La Communauté d'Agglomération de Saintes a répondu à l'appel à candidature de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine visant à diminuer les maladies chroniques chez les jeunes enfants en limitant la présence des perturbateurs endocriniens au sein des crèches.

### QUE SONT LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS ?

Les perturbateurs endocriniens sont des substances qui dérèglent le fonctionnement hormonal des organismes vivants et peuvent entraîner des effets néfastes sur la santé et l'environnement.

Présents dans notre quotidien (air intérieur, cosmétiques, produits d'entretien, meubles, etc.) ils sont suspectés de participer à l'apparition de maladies et de troubles chez l'être humain (allergies, affections respiratoire, diabète, etc.)

La stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens, adoptée en avril 2014, et le troisième Plan National Santé Environnement (PNSE 3) font apparaître que les femmes et les jeunes enfants seraient particulièrement vulnérables à l'exposition à ces substances.



### UN APPEL A CANDIDATURE LANCE PAR L'AGENCE REGIONALE DE SANTE

En 2014, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a élaboré la stratégie de prévention et promotion de la santé environnementale autour de la petite enfance. Il s'agit de contribuer à la diminution d'apparition de maladies chroniques et troubles de la santé chez les jeunes enfants en limitant leur exposition à des substances toxiques présentes dans leur environnement intérieur.

Dans ce cadre, l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec l'association EKOLONDOI, a lancé fin 2019 un appel à candidature pour permettre aux collectivités volontaires de bénéficier d'un accompagnement d'une année dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens. Cette aide au changement se base sur une méthode nommée « SAFE-LI » imaginée par Anne Lafourcade, ingénieur conseil Chimie-Santé-Environnement et créatrice de l'agence Alicse, spécialisée en santé environnementale.

### L'AGGLOMERATION, LAUREATE DE L'APPEL A CANDIDATURE

Les élus de la Communauté d'Agglomération ont fait le choix de candidater en janvier 2020 à l'appel de l'ARS pour mettre en place ces bonnes pratiques au sein de ses crèches, en désignant la structure « 1, 2, 3 Soleil » à Saintes comme « crèche référente ». Elle a été retenue en mars 2020 pour la « collectivité référente » au niveau départemental du programme « SAFE-LI format ARS ».

## L'AGGLO, « COLLECTIVITE REFERENTE » DU PROGRAMME « SAFE-LI FORMAT ARS »

Lauréate de l'appel à candidature lancé par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, l'Agglomération devient « collectivité référente » au niveau départemental. Elle bénéficie d'un accompagnement personnalisé d'un an au sein de sa crèche « 1,2,3 Soleil ».

### « 1,2,3 SOLEIL », CRECHE REFERENTE

#### → Une démarche globale et collective

La candidature de la Communauté d'Agglomération de Saintes s'inscrit dans l'objectif de prévention de son Contrat Local de Santé, signé avec l'Etat et les Communautés de Communes Cœur de Saintonge et de Gémézac.

Le dispositif d'accompagnement est mis en place au sein de la crèche « 1,2,3 Soleil » depuis octobre 2020. Les trois autres crèches de la CDA de Saintes (La Passerelle, A petit pas et la micro-crèche de Dompierre-sur-Charente) sont également associées au programme. Le groupe projet est ainsi constitué des directrices de toutes les structures et de Ingrid Naudin, infirmière « référente » de l'Agglomération au sein des 4 établissements d'accueils de la petite enfance de la CDA de Saintes.

#### → Les outils mis à disposition

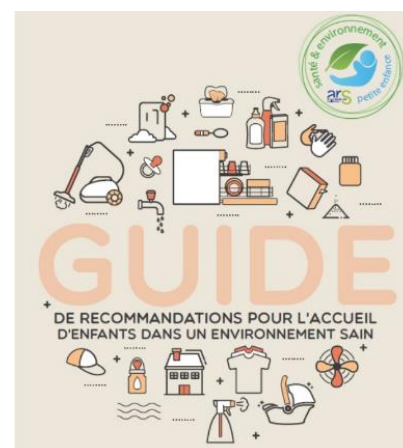
En tant que collectivité référente, l'Agglomération bénéficie :

- d'un programme d'accompagnement personnalisé de ses crèches avec 5 jours de mission d'un ingénieur conseil sur un an ;
- de la possibilité d'organiser une conférence de sensibilisation pour les élus et agents de son territoire ;
- de 2 jours d'aide sur la question des achats responsables en crèche avec l'aide d'un expert de 3AR (Association des Achats Publics Responsables).

En contrepartie, la Communauté d'Agglomération de Saintes s'engage à apporter conseils et informations aux autres collectivités du département en répondant à toutes questions pratiques et en partageant son expérience.

#### → Le financement

L'accompagnement mis en place par Anne Lafourcade des équipes de la crèche est financée par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine. La Communauté d'Agglomération finance quant à elle l'organisation logistique des temps de rencontres et la mise en œuvre des actions et mesures correctives.



## LE PROGRAMME SAFE-LI

### → 5 étapes clés pour changer les pratiques

L'accompagnement dont bénéficie l'Agglomération s'organise autour de 5 étapes clés :

- 1- **Sensibiliser** : sensibilisation de toute l'équipe aux enjeux de santé environnementale en crèche
- 2- **Auditer** : diagnostic santé environnement des produits et pratiques de la crèche référente
- 3- **Fédérer** : création du plan de changement avec les groupes de travail des crèches associées
- 4- **Essayer** : organisation d'une phase tests de nouvelles procédures et pratiques dans les crèches référentes et satellites
- 5- **Lier** : en formant et informant toute l'équipe (crèche, collectivité, parents) aux nouvelles procédures plébiscitées par les équipes ayant participées aux tests.

### → Un programme sur une année

#### PHASE 1 – 10 OCTOBRE 2020

- Réunion de présentation du projet (objectifs, difficultés, questionnements) en présence des agents et directrices de crèches ;
- Visite des locaux et audit de la crèche référente « 1,2,3 Soleil » par Anne Lafourcade ;
- Echanges avec les directrices des crèches satellites.

#### PHASE 2 – 15 OCTOBRE 2020

Conférence animée par Anne Lafourcade sur les pratiques professionnelles en crèches et les risques représentées par les perturbateurs endocriniens sur la santé. En présence des élus et professionnels de la petite enfance.

#### PHASE 3

- Formation d'une demi-journée à destination des agents et directrices de crèches.
- Remise d'un rapport d'audit pour la crèche pilote avec recommandations sur les protocoles à mettre en place.

#### PHASE 4

Création d'un plan d'actions pour limiter les perturbateurs endocriniens au sein des crèches. En présence des experts de l'association 3R et des services concernées (marchés publics, services techniques, etc.).

#### PHASE 5

Lancement de la phase de test des nouveaux protocoles dans la crèche pilote

#### PHASE 6

Mise en place d'un plan de formation et d'information pour permettre à tous d'appréhender et d'appliquer les nouveaux protocoles.



## LES STRUCTURES PETITE ENFANCE DE L'AGGLOMERATION

**La Communauté d'Agglomération de Saintes gère 4 multi-accueils, accessibles à toute famille résidant sur le territoire. Les enfants peuvent y être accueillis régulièrement ou occasionnellement.**

### LE MULTI-ACCUEIL « 1,2,3 SOLEIL »

Cette structure accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle est agréée pour 74 places (50 en accueil collectif et 24 en accueil familial). Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h15 à 18h30.

#### L'accueil collectif :

Les enfants sont accueillis dans 3 espaces de vie équipés en fonction de leur âge et de leurs besoins. Une même équipe accompagne l'enfant sur l'année, assurant ainsi une continuité et une cohérence dans l'accueil au quotidien. Des ateliers, des sorties et différents moments festifs sont proposés tout au long de l'année.

#### L'accueil familial :

L'enfant est accueilli chez l'une des 8 assistantes maternelles agréées de la structure. Elles se rendent plusieurs fois par semaine dans les locaux du multi-accueil afin que les enfants partagent des temps de jeux et d'ateliers.

**Adresse : 2 rue Gustave Courbet 17100 Saintes  
Téléphone : 05 46 93 66 08 – 05 46 74 16 92**

### LE MULTI-ACCUEIL « PASSERELLE »

Le multi-accueil collectif "Passerelle" accueille des enfants à partir de 2 ans et jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. Il est agréé pour 25 places et est ouvert en journée continue du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Ce lieu a pour objectif de favoriser la sociabilisation, l'autonomie, l'éveil et l'épanouissement de l'enfant dans un espace spécifiquement pensé pour cette tranche d'âge. Des ateliers d'éveils et de temps de jeux adaptés sont proposés aux enfants.

L'équipe constituée de différents professionnels (auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, CAP petite enfance, puéricultrice et médecin) s'attache à accompagner avec bienveillance les enfants dans leur quotidien et à soutenir les parents dans leur rôle.

**Adresse : 17 bis avenue de Bellevue, 17100 Saintes  
Téléphone : 05 46 74 59 77**

## LE MULTI-ACCUEIL « A PETIT PAS »

Le multi-accueil collectif "A petits pas" accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Il est agréé pour 25 places et offre un mode d'accueil souple et ponctuel, d'une heure à une journée. Il est ouvert le lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h.

L'objectif principal de la structure est d'assurer un accueil de qualité :

- en accueillant l'enfant et ses parents afin de créer un climat de confiance et d'aider à la séparation progressive pour une meilleure intégration,
- en développant l'éveil à travers diverses activités,
- en favorisant la socialisation par le contact et le partage avec les autres enfants et les professionnels,
- en encourageant la communication par le langage,
- en préparant l'entrée à l'école maternelle.

Adresse : 5, place Saint Pallais, 17100 Saintes

Téléphone : 05 46 92 59 96

## LA MICRO-CRECHE DE DOMPIERRE SUR CHARENTE

Créée pour renforcer l'offre d'accueil pour les 0-4 ans sur le territoire, la micro-crèche de Dompierre-sur-Charente propose un mode de garde accessible et souple à toutes les familles du territoire de l'Agglomération de Saintes. Elle offre une capacité de 10 places pour les enfants de 10 semaines à 4 ans et est ouverte en journée continue du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Lieu de socialisation et d'éveil, la micro-crèche propose :

- une permanence en direction des familles et des professionnels,
- des ateliers en lien avec le RAM,
- un accompagnement de la parentalité,
- des animations avec la bibliothèque de Dompierre-sur-Charente.

Adresse : 10 rue Jean Monnet 17610 Dompierre-sur-Charente

Téléphone : 05 46 74 68 12

## CONTACT PRESSE

### RENSEIGNEMENTS

**Mathieu ROUAULT**  
directeur de la communication  
[m.rouault@agglo-saintes.fr](mailto:m.rouault@agglo-saintes.fr)  
05 46 93 41 50 / 06 20 47 00 38